Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260928-DELIB2026_075-DE

CONCARNEAU

DÉLIBÉRATION N°2026-075
SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 20 heures, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 22 septembre 2026 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Quentin LE GAILLARD, Maire.

Étaient présents :

M. Quentin LE GAILLARD, M. Claude GUILLOU, Mme Sophie HELIAS, M. Patrick LAMOUR, Mme Ludivine CRUAU, M. Nils GUILLOU, Mme Fabienne LE CALVEZ, Mme Eléna PATY, M. François LE TOLLEC, Mme Tiphaine MAREC, Mme Marie-Christine HASCOËT, M. Jean-Claude DECAN, M. Mario STELLA, M. Serge LE BEUZE, M. Philippe COUILLARD, Mme Valérie GUILLOU, M. Pascal JAOUEN, M. Didier LE CORRE, M. Yann LE GOFF, M. Anthony MINIER, Mme Claire MALLEJACQ, Mme Reine LANNÉVAL RIVOAL, M. Sébastien PRAQUIN, M. Gilbert LE BRIS, Mme Céline LE TENDRE, Mme Nathalie RENAULT, M. Antony LE BRAS, Mme Julie DUPUY, M. Thomas LE BON, Mme Manon ROSARIO.

Pouvoirs :

Mme Muriel LE PAGE donne pouvoir à M. Patrick LAMOUR,
M. Luc LESAGE donne pouvoir à M. Claude GUILLOU,
Mme Martine CLAUDEL donne pouvoir à Mme Ludivine CRUAU,
Mme Marie PERON donne pouvoir à Mme Sophie HELIAS,
M. Mikhaël POMMIER donne pouvoir à Mme Manon ROSARIO.

Secrétaire de séance : M. Nils GUILLOU

Nombre de conseillers : 35 en exercice, 30 présents, 35 votants.

PV séance précédente : Le procès-verbal de la séance du 24 juin a été adopté par 35 voix POUR

Publication par voie d'affichage du 1er octobre 2026 au 1er décembre 2026

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE ET D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Quentin LE GAILLARD, Maire, expose :

OBJET DE LA NOTE :

Installation de Madame Reine LANNEVAL RIVOAL en remplacement de Madame Nancy THOMAS.

CONTEXTE ET CADRE JURIDIQUE :

Vu la démission de Madame Nancy THOMAS en date du 26 juin 2026,
Considérant que l'article L 270 du Code Électoral précise que c'est le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu qui remplace l'élu démissionnaire dans ses fonctions,
Considérant le 28e rang de Madame Reine LANNEVAL RIVOAL, sur la liste « L'énergie du renouveau pour Concarneau »,
Vu la démission de Madame Julie LEROY en date du 23 septembre 2026,
Considérant que l'article L 270 du Code Électoral précise que c'est le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu qui remplace l'élu démissionnaire dans ses fonctions,
Considérant le 29e rang de Monsieur Sébastien PRAQUIN, sur la liste « L'énergie du renouveau pour Concarneau »,
Le conseil municipal est invité à prendre acte de l'installation de Madame Reine LANNEVAL RIVOAL et de Monsieur Sébastien PRAQUIN en qualité de conseillers municipaux de la ville de Concarneau.
Le tableau du Conseil municipal sera mis à jour et transmis à Monsieur le Préfet.
Dont acte

A Concarneau, le 1er octobre 2026,
Le Maire,
Quentin LE GAILLARD

Mairie de Concarneau Finistère